



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 25 mars 2020

## Coronavirus : point de situation au 25 mars Soutien des producteurs locaux suite à la suspension des marchés par décret ministériel, mesures de précaution à l'EHPAD

La Ville de Valence vous informe des nouvelles mesures mises en œuvre sur son territoire à ce jour, mesures liées aux décisions du gouvernement et toujours susceptibles d'évoluer dans les heures et les jours qui viennent.

Un triple objectif :

1. protéger les habitants, notamment les plus vulnérables,
2. freiner la propagation du virus,
3. assurer la continuité du service public (santé et sécurité en priorité).

Pour retrouver l'ensemble des mesures mises en œuvre en cette période, rendez-vous sur [valence.fr](http://valence.fr).

### La Ville encourage les producteurs locaux

Suite à la suspension des marchés consécutive à la crise sanitaire Covid-19, la Ville accompagne les Valentinois qui souhaitent continuer à s'approvisionner auprès de producteurs locaux.

Pour ce faire, elle a recensé sur son site [valence.fr](http://valence.fr) les coordonnées d'exploitations qui proposent leurs produits dans le respect des règles du confinement.

Elle appelle les producteurs locaux et/ou commerçants non sédentaires proposant de la vente de produits alimentaires à emporter ou en livraison à se signaler en écrivant à [servicecommerce@mairie-valence.fr](mailto:servicecommerce@mairie-valence.fr).

Elle invite également les Valentinois à soutenir les producteurs locaux en partageant leurs adresses et bons plans via sa [page Facebook](#).

### Des mesures de précaution à l'EHPAD Marie-France Préault

En plus de l'interdiction des visites depuis le 12 mars (sauf médecins et ambulanciers), de la fermeture de l'accueil de jour et de l'annulation des animations proposées par des prestataires extérieurs, des précautions supplémentaires sont mises en œuvre à partir de demain, jeudi 26 mars :

- port de masques chirurgicaux par l'ensemble du personnel,
- confinement des résidents par étage avec un personnel attitré,
- fermeture du Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) et redéploiement du personnel par étage pour proposer activités et lien social aux résidents sans situation de promiscuité sur un même site,
- service repas par étage (tisaneries) pour éviter tout regroupement dans une même salle,
- suppression des déplacements superflus de personnel autres que ceux du soins/hébergement.

Par ailleurs, la webcam mise en place pour permettre aux familles de rester en contact est toujours opérationnelle et satisfait ses utilisateurs. Pour être mis en relation avec un résident, il suffit de joindre l'accueil de l'EHPAD au 04 75 78 42 00 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

CONTACT PRESSE : Émilie Gay  
04 75 79 20 19 – [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr)